Dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire 2019-2020

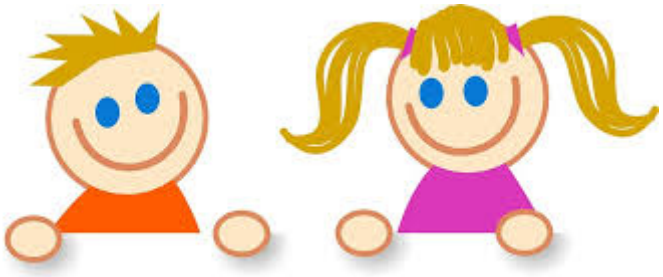

Pour préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions, vous devez remplir un dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire pour chacun de vos enfants.

Ce dossier doit impérativement être complété **entre le 3 et le 16 juin**. Toute inscription ultérieure ne sera acceptée qu'en fonction des places disponibles.

Avant de saisir votre dossier, lisez les informations pratiques sur le fonctionnement des services (lien ci-contre)

Quelques consignes qui conditionnent la bonne transmission de votre dossier :

- Préparez **1 photo** de votre enfant ainsi que la copie des **pages de vaccination** de son carnet de santé

- Remplissez impérativement tous les **champs obligatoires (*)**

- A la fin de votre saisie, cliquez sur **"envoyez"**

- Vérifiez quelques minutes après votre saisie que vous avez bien reçu un **accusé de réception**. Conservez ce document pour vérifier ultérieurement les inscriptions que vous avez réalisées.

Si vous n'avez pas reçu d'accusé réception, 2 cas de figure:

- soit l'accusé réception est arrivé dans vos courriers indésirables

- soit vous avez omis de remplir un champ obligatoire (le dossier ne nous est pas parvenu)

Une fois le dossier envoyé, vous n'avez plus accès au dossier en ligne.

Vous devez alors adresser vos demandes de modifications par mail à la DVE.

Message d'état

Ce formulaire est fermé aux nouvelles soumissions.

Document(s)
Informations pratiques sur le fonctionnement des services
Contact

Laetitia MARTIN

01.60.59.18.06

accueil.enfance@ville-boisleroi.fr